

## Annexe 1: Listes des communes impactées

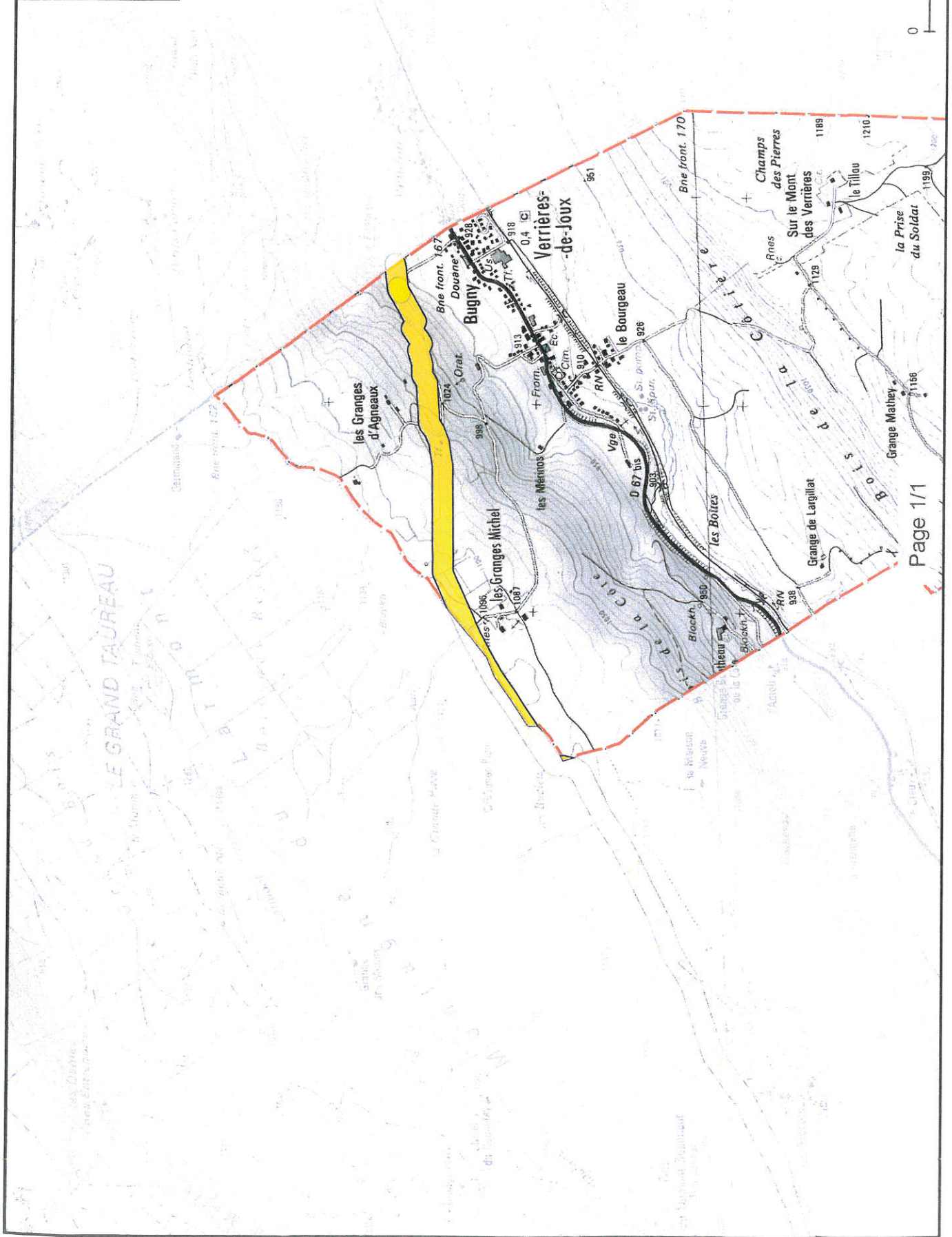
Abbenans	Annexe2
Aibre	Annexe3
Alienjoie	Annexe4
Allondans	Annexe5
Arbouans	Annexe6
Audincourt	Annexe7
Autechaux	Annexe8
Bart	Annexe9
Baume-les-Dames	Annexe10
Berthelange	Annexe11
Besançon	Annexe12
Bethoncourt	Annexe13
Brogard	Annexe14
Chemaudin	Annexe15
Courcelles-lès-Montbéliard	Annexe16
Cubry	Annexe17
Dambenois	Annexe18
Dannemarie-sur-Crète	Annexe19
Désandans	Annexe20
Ecurcey	Annexe21
Etupes	Annexe22
Exincourt	Annexe23
Ferrières-les-Bois	Annexe24
Fesches-le-Châtel	Annexe25
Fontenelle-Montby	Annexe26
Franois	Annexe27
Grand-Charmont	Annexe28
Issans	Annexe29
La Cluse-et-Mijoux	Annexe30
Laire	Annexe31
Lantenne-Vertière	Annexe32
Le Vernoy	Annexe33
Mandeure	Annexe34
Mathay	Annexe35
Mercey-le-Grand	Annexe36
Montbéliard	Annexe37
Nommay	Annexe38
Pontarlier	Annexe39
Pont-de-Roide-Vermondans	Annexe40
Pouilley-Français	Annexe41
Raynans	Annexe42
Saint-Vit	Annexe43
Semondans	Annexe44
Serre-les-Sapins	Annexe45
Uzelle	Annexe46
Valentigney	Annexe47
Verrières-de-Joux	Annexe48
Viéthorey	Annexe49
Vieux-Charmont	Annexe50
Voillans	Annexe51
Voujeaucourt	Annexe52

Verrières-de-Joux

Limites SUP1 :

GRTgaz

© Scan 25 IGN, BD Topo - IGN



**Annexe 48 : Caractérisation des canalisations de transport de gaz naturel exploitée par GRT Gaz et des largeurs de bande des servitudes publiques sur la commune de Verrières-de-Joux**

Nom de la commune	Code Insee	Nom du Transporteur	Adresse du Transporteur
Verrières-de-Joux	25609	GRT gaz	6, Rue Raoul Nordling, 92277 Bois Colombes

**Tableaux des caractéristiques :**

Dans les tableaux ci-dessous :

- PMS : Pression Maximale de Service de la canalisation
- DN : Diamètre Nominal de la canalisation.
- Distances S.U.P (SUP1, SUP2, SUP3) : Distances en mètres de part et d'autre de la canalisation définissant les limites des zones concernées par les servitudes d'utilité publique.

En cas d'écart entre les valeurs des distances SUP figurant dans les tableaux ci-dessous et la représentation cartographique des SUP telle qu'annexée au présent arrêté, les valeurs des tableaux font foi, appliquées au tracé réel des canalisations concernées.

**Ouvrages traversant la commune :**

Nom de la Canalisation	PMS	DN	Longueur (m)	Implantation	SUP1	SUP2	SUP3
DN150-1981-VERRIERES-DE-JOUX-PONTARLIER(DP)	67,7	150	36	enterre	45	5	5
DN150-1981-VERRIERES-DE-JOUX-PONTARLIER(DP)	67,7	150	1920	enterre	45	5	5

NOTA 1 : Si la SUP1 du tracé adjacent enterré est plus large que celle d'un tronçon aérien, c'est elle qui doit être prise en compte au droit du tronçon aérien.

NOTA 2 : La longueur mentionnée correspond à la longueur de la canalisation traversant la commune impactée. Elle est arrondie au décimètre.

**Ouvrages ne traversant pas la commune, mais dont les zones d'effets atteignent cette dernière :**

Néant

NOTA 1 : Si la SUP1 du tracé adjacent enterré est plus large que celle d'un tronçon aérien, c'est elle qui doit être prise en compte au droit du tronçon aérien.

NOTA 2 : La longueur mentionnée correspond à la longueur de la canalisation traversant la commune impactée.

**Installations annexes situées sur la commune :**

Néant

NOTA : Si la SUP1 du tracé adjacent est plus large que celle de l'installation annexe, c'est elle qui doit être prise en compte au droit de l'installation annexe.

**Installations annexes non situées sur la commune, mais dont les zones d'effets atteignent cette dernière :**

Néant

NOTA : Si la SUP1 du tracé adjacent est plus large que celle de l'installation annexe, c'est elle qui doit être prise en compte au droit de l'installation annexe.